



Frontalier suisse et ursaff

Par **atsamas**, le **27/07/2010** à **12:58**

Bonjour,

je suis frontaliere et suis affiliée à la cpam de belfort, je paye mes cotisations à l'ursaff.

je n'ai pas mon attestation de versement pour l'année 2009 déjà réclamée par courrier et par voie téléphonique plusieurs fois. je suis à jour dans mes règlements.

les seuls courriers qu'ils m'envoient sont strictement pour mes cotisations dont on a intérêt de répondre très vite sous peine de majoration.

je travaille en suisse, j'habite en France dont je ne perçois strictement rien quel droit puis-je mettre en application pour obtenir mon attestation de versement de l'année passer que j'ai absolument besoin.

merci d'avance à tous ceux qui me répondront.